CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112864** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2026**

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2012B01180

Siret : 754 001 451 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 021551

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 500202Z1247000/001 425761/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 500202Z1247000/001 425761/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : SARL GAUCHARD HERVE

3 RUE DE LA LIBERATION
45130 CHARSONVILLE

Téléphone : 02 38 74 23 14 **Fax :**

Portable : 06 14 01 83 30

Responsabilité légale :
GAUCHARD HERVE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : herve.gauchard@9business.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 571 602 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	15/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.